Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière

ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIÈRE

Aigné La Milesse Saint-Saturnin

3-12 ans

DU MERC 4 SEPT AU 16 OCTOBRE 2024

SUR LA MILESSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

Inscriptions
du 25 juin au 12 juillet dernier délai
pour toute la période des mercredis de sept oct 2024

(aucun mail envoyé avant le 25 juin ne sera traité)

Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram:@alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: freepik

Modalités: Pour les mercredis, les inscriptions à l'année sont à effectuer jusqu'au 12 juillet dernier délai. Toute inscription enregistrée sur une période sera systématiquement facturée.
Les absences justifiées par certificats médicaux doivent être transmises au **maximum dans les 3 jours suivants l'absence). (cf règlement intérieur)**

Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière

ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIÈRE

Aigné La Milesse Saint-Saturnin

3-12 ans

DU MERC 4 SEPT AU 16 OCTOBRE 2024

SUR LA MILESSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

Inscriptions
du 25 juin au 12 juillet dernier délai
pour toute la période des mercredis de sept oct 2024

(aucun mail envoyé avant le 25 juin ne sera traité)

Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram:@alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: freepik

Modalités: Pour les mercredis, les inscriptions à l'année sont à effectuer jusqu'au 12 juillet dernier délai. Toute inscription enregistrée sur une période sera systématiquement facturée.
Les absences justifiées par certificats médicaux doivent être transmises au **maximum dans les 3 jours suivants l'absence). (cf règlement intérieur)**

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge. Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2024/2025		Age de l'enfant
LA MILESSE	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay, rue des écoles en priorité pour les familles de La Milesse et Aigné	3-5 ans
SAINT SATURNIN	Centre Culturel Val de Vray, rue de l'église en priorité pour les familles de St Saturnin Accueil périscolaire du groupe scolaire de Saint Saturnin, rue des écoles pour toutes les familles des trois communes	3-5 ans pour tous les 6-12 ans

TARIFS 2024 (applicables au 4 septembre 2024) SIVOM de L'Antonnière

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	5,20 €	7,26 €	9,32 €	11,43 €	13,49 €	15,55 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,31 €	9,37 €	11,43 €	13,60 €	15,66 €	17,72 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,95 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €

* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée
** Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.
(1) toute 1/2h entamée est dûe

Nous accueillons les enfants de La Milesse, Aigné et de Saint Saturnin

Une adhésion à l'année-scolaire 2024-2025 à l'association EIRA, vous est demandée:

Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre mairie.

<u>Pour toute nouvelle inscription, prévoir :</u> (si le dossier n'a pas été refait cet été 2024)

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge. Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2024/2025		Age de l'enfant
LA MILESSE	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay, rue des écoles en priorité pour les familles de La Milesse et Aigné	3-5 ans
SAINT SATURNIN	Centre Culturel Val de Vray, rue de l'église en priorité pour les familles de St Saturnin Accueil périscolaire du groupe scolaire de Saint Saturnin, rue des écoles pour toutes les familles des trois communes	3-5 ans pour tous les 6-12 ans

TARIFS 2024 (applicables au 4 septembre 2024) SIVOM de L'Antonnière

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	5,20 €	7,26 €	9,32 €	11,43 €	13,49 €	15,55 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,31 €	9,37 €	11,43 €	13,60 €	15,66 €	17,72 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,95 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €

* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée
** Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.
(1) toute 1/2h entamée est dûe

Nous accueillons les enfants de La Milesse, Aigné et de Saint Saturnin

Une adhésion à l'année-scolaire 2024-2025 à l'association EIRA, vous est demandée:

Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre mairie.

<u>Pour toute nouvelle inscription, prévoir :</u> (si le dossier n'a pas été refait cet été 2024)

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.